


## Fiche tarifaire n°1

### CONTRIBUTIONS FAMILIALES 2022-2023

L'engagement de la contribution est renouvelé par tacite reconduction après avis du Conseil de classe.

	Forfait moyen annuel	Remise 5% (paiement 1 fois)		Formule ENERGIE (pour l'année)		ou Formule SERENITE (pour le cycle)		A l'inscription
 3 <sup>ème</sup> Prépa Métiers	946 €* 946 €	47,30 €	1 x 726,70 €	9 x 86 €	172 €	+	172 €	
CAP PSR	1268 €** 1268 €	63,40 €	1 x 968,60 €	20 x 115 €	236 €	+	236 €	
CAP EPC	956 €* 956 €	47,80 €	1 x 716,20 €	20 x 86 €	192 €	+	192 €	
BAC Pro MA	1 222 €* 1 222 €	61,10 €	1 x 935,90 €	31 x 111 €	225 €	+	225 €	
BAC Pro ASSP	1 222 €* 1 222 €	61,10 €	1 x 935,90 €	31 x 111 €	225 €	+	225 €	

\*Formation SST incluse

\*CAP PSR : Repas inclus 2 fois par semaine (dans le cadre des travaux pratiques)

**-5 %**

- Paiement en 1 fois (oct 2022).
- Si 2 enfants en simultané dans un des établissements du CREEFI, valable sur la scolarité la plus élevée.
- Redoublement / année supplémentaire dans le même niveau
- Dispense ou aménagement d'1 ou 2 enseignements au moins (sauf EPS)

**-10 %**

- Dispense ou aménagement de 3 enseignements au moins (sauf EPS)
- Si 3 enfants en simultané dans un des établissements du CREEFI, valable sur la scolarité la plus élevée.

**-15 %**

- Poursuite dans un cycle supérieur (après un cycle complet dans les établissements du CREEFI)
- Réduction non cumulable, la plus élevée sera retenue.